



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.12.79. / Fax : 03.80.79.12.83.
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 03 MAI 2018 À 18h30

Présents: G. BRACHOTTE / P. BERTHIOT / S. BONIN / P. CATTEAU / K. CHEDAL / N. CHEVASSON / F. COTTIN / S. GODRIE / M-J. JACQUIER / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT.

Absents excusés : J-J. VIGOT (proc. S. BONIN) / E. RIONDET.

Secrétaire : P. CATTEAU.

La séance est ouverte à 18h30. P. CATTEAU est nommée secrétaire de séance. L'ordre du jour est validé par les membres du conseil municipal.

1) Intervention du centre social

La directrice du centre social fait une présentation de la structure, des activités et des services rendus à la population. Nouvellement nommée, elle souhaitait connaître les élus et le territoire afin de mieux répondre aux besoins. Mme Chedal précise qu'il faut venir à la rencontre des habitants et qu'il n'est pas aisé pour nos citoyens de faire appel au centre social. Elle signale également que l'opération qui marche bien et qui dépend du centre social est l'atelier cuisine. Effectivement, le nombre d'habitants inscrits au centre social est d'une petite quinzaine. Sachant qu'il y a déjà 10 personnes à l'atelier cuisine, force est de constater que ce service de la communauté de communes est insuffisamment présent sur notre territoire. Plusieurs propositions d'activités sont explicitées par la directrice. Le Maire s'engage, comme à l'accoutumée de relayer les informations via les panneaux lumineux et en assurant la distribution des flyers.

La directrice de la structure, Aurélie Bonnet remercie la mairie de la communication assurée auprès des habitants.

2) Attribution des subventions 2018

Tiers	Pièce Justificative	TTC	Observations
Amné'zik	subvention	150,00	
APE	subvention	150,00	
APE	subvention spectacle	350,00	
Coopérative scolaire école maternelle	subvention	277,50	37 élèves * 7,5
Coopérative scolaire école primaire	subvention	472,50	63 élèves * 7,5
Coopérative scolaire école primaire	subvention piscine	2 500,00	
GIRARD Marie-Claude	subvention	80,00	
LA RUCHETTE	subvention	150,00	
SOUVENIR FRANCAIS (LE)	subvention	150,00	
Loisirs Animation	subvention	150,00	
Loisirs Animation	subvention spectacle	350,00	
Prévention routière (la)	subvention	150,00	
Total		4 930,00	
Budget		5 000,00	
Budget - subventions attribuées		70,00	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité doit 14 voix.

3) Contrat canal BFC

Mi-mars 2018, la Commission européenne et le ministère de la Cohésion des territoires lancent un appel à projet pour soutenir le déploiement de l'accès à Internet par Wi-Fi, en particulier dans les territoires et espaces les plus fragiles ou moins bien couverts par les réseaux fixes et mobiles.

Les aides de la Commission européenne seront de 100 % des coûts d'équipement, dans la limite de 15 000 euros par commune. Chaque maître d'ouvrage public devra assurer les charges récurrentes sur trois ans (fonctionnement des serveurs, gestion et stockage des identifiants et des échanges effectués par chacun des usagers sur le réseau Wi-Fi).

La communauté de communes signera un Contrat canal avec la région Bourgogne - Franche-Comté le 24 mai prochain qui inclut l'irrigation en WIFI du chemin de halage. La communauté de communes n'étant pas reconnue par l'Europe, elle demande aux 4 communes (Rouvres en Plaine, Thorey en Plaine, Longecourt en Plaine et Aiserey) la possibilité de porter le projet en leur nom. La communauté de communes assumera l'ensemble des frais d'investissement et de fonctionnement puisqu'elle possède la compétence tourisme.

Le Conseil Municipal adopte le projet à l'unanimité soit 14 voix.

4) Traversée d'agglomération phase 2 et projet parking des écoles

a) Traversée d'agglomération RD 968 phase 2 : comme prévu et déjà voté, la réhabilitation de la RD 968 se fera en trois phases. La première est maintenant réalisée et comprenait la réhabilitation de la place de l'Orme Sully. Les travaux de finitions sont en cours. Il convient maintenant de prévoir la deuxième phase qui s'étendra de l'entrée de Thorey en Plaine en provenance de Dijon jusqu'à la rue de la Petite Fin-rue de la Charmette. Le découpage final n'est pas encore définitif, l'étude devant la préciser. Le Maire propose de continuer sur la même philosophie que la tranche 1 à savoir mixer espaces verts, circulation douce, piste cyclable, etc. Comme convenu, le budget alloué à l'opération est de 100 000 euros HT. Le Maire propose de retenir le cabinet merlin pour un montant de 9 150 euros HT.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le concept, le principe et le budget. Il autorise le Maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

b) Projet Parking des écoles : afin d'assurer le suivi du dossier, le Maire propose de retenir le cabinet BAFU pour un montant d'honoraires de 5% du budget alloué. Le Maire précise que le premier devis reflétant l'esquisse du paysagiste s'élève à 82000 euros HT. Un travail va être engagé avec le maître d'œuvre pour voir comment réduire et/ou améliorer l'optimisation des travaux.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le concept, le principe et le budget. Il autorise le Maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

5) Informations des adjoints

S. BONIN :

-Resto du cœur : une collecte a eu lieu samedi 28 avril 2018 de 10h à 12h à la mairie.

K. CHEDAL :

- Cérémonie des bébés et des citoyens : samedi 26 mai 2018 à 11h au verger conservatoire. A cette occasion les parents des enfants du village nés en 2017 seront conviés à cette cérémonie et pourront accrocher un médaillon au nom de leur enfant sur un arbre du verger conservatoire qui leur est dédié. De plus, nos jeunes âgés de 18 ans se verront remettre par Monsieur le Maire, leur carte électorale ainsi que le livret du citoyen.

- Commission fleurissement : les bacs et le terreau ont été commandés et seront livrés très prochainement. Les fleurs vont être achetées dans la foulée. Les habitants qui ont intégré la commission fleurissement ont fait part de leur souhait de planter les fleurs, en collaboration avec les employés communaux.

- Aide aux devoirs : Madame CHAMBLAS est contrainte d'arrêter l'aide aux devoirs en raison de problèmes de santé à compter de mi-mai. Elle s'interroge sur son engagement l'année prochaine. Il est nécessaire de recruter de nouveaux bénévoles car la demande des parents croît. Un appel est lancé aux habitants.

- Prévention routière : lundi 11 juin 2018 de 14h30 à 16h30 à la salle polyvalente. Cette manifestation est destinée aux habitants du village âgés de 60 ans et plus.

- Atelier cuisine : le dernier atelier de la saison aura lieu le 14 juin 2018.

6) Informations et questions diverses

a) Organisation du 8 mai

La cérémonie commémorative du 8 mai aura lieu au square du souvenir à 10h30.

Une remise de médailles sera attribuée à Monsieur Michel PERRIN, ancien combattant.

b) Stagiaire secrétariat

Le Maire informe qu'une stagiaire viendra au secrétariat du 04 juin au 15 juin 2018 dans le cadre d'un bilan de compétence.

c) Contrôle des archives

Jeudi 19 avril a eu lieu le contrôle des archives départementales de la Côte-d'Or.

Mme Jacquier qui a suivi le dossier et travaillé à réorganiser les archives fait état de la visite des archives départementales. Dans l'ensemble tout c'est bien passé. Il faut relever qu'il est important de relier une partie de l'état civil rapidement et qu'il est peut-être souhaitable de faire appel aux services « SOS Archives » pour trier et gagner de la place.

Le Maire propose d'approfondir le sujet lors de l'aménagement de la nouvelle Mairie.

d) Stèle

La création de la stèle aviateur est maintenant terminée. Une inauguration sera organisée ultérieurement.

e) Sapin de Noël

Le sapin installé devant les commerces pendant la période de Noël, est actuellement entreposé à la Maison des Associations et de la Culture. Cet endroit n'est pas adapté. Un nouvel emplacement de stockage est en cours de réflexion.

f) Panneaux de rue

Mme Godrie signale que plusieurs panneaux de rue sont maintenant illisibles. Le Maire précise que cela résulte d'un nettoyage par les employés communaux. Cependant certains panneaux étaient déjà dans un mauvais état.

g) Râtelier Vélo

Mme Godrie demande quand seront installés des râteliers à vélo près des commerces.

h) Rencontre Ministériel, Gérald DARMANIN

Le Maire fait part de sa rencontre en Préfecture avec le Ministre des comptes publics.

i) Projet Mairie

L'appel d'offre a été relancé et les travaux devraient recommencer à la rentrée de septembre pour une durée de 12 mois pour la Mairie et de 15 à 18 mois pour les bâtiments Orvitis.

j) Amortissement

Suivant les normes comptables « M14 » pour les communes de moins de 3500 habitants et afin de se mettre en conformité, il est nécessaire de définir une durée d'amortissements pour les investissements « immobilisations incorporelles ».

Compte	Objet	Durée d'amortissement
202	frais d'étude, élaboration et modification PLU	3 ans
203	frais d'étude, de recherche et développement, frais d'insertion	3 ans
204	subventions d'équipement versées	3 ans
205	concessions et droits assimilés (logiciels)	3 ans
208	autres immobilisations incorporelles	3 ans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces durées d'amortissement.

k) Port du Canal : passerelle

Suite à la demande d'une habitante, le Maire a téléphoné à VNF pour qu'il puisse protéger l'aval de la passerelle piétonne. Après échanges et accords de VNF, une barrière va être installée dans le prolongement de la passerelle.

l) Chemin rural

Le chemin rural reliant la rue du Bois au passage à niveau va être restauré. La question de sa restauration jusqu'au passage à niveau est posée. Le Maire va faire étudier le coût d'un prolongement de cette restauration et en fera part au conseil municipal pour prise de décision.

Fin de la Séance 21h30.

À THOREY EN PLAINE, le 14 mai 2018

